



M. Hubert Védrine
*Ministre des Affaires étrangères de la République française
Président en exercice du Conseil de l'Union européenne*

■ éditorial

La France préside le Conseil de l'Union européenne durant ce deuxième semestre de l'année 2000. Les tâches à accomplir sont nombreuses et importantes pour l'avenir de l'Union. Nous nous trouvons à un tournant dans l'histoire de l'Europe puisque nous devons réformer ses institutions afin de pouvoir accueillir de nouveaux membres.

Il revient avant tout à la France de conduire la Conférence intergouvernementale qui prépare cette réforme indispensable. D'autres actions doivent en même temps être menées pour améliorer l'efficacité des travaux communautaires. Il faut chaque fois assurer que les tâches sont réalisées au bon niveau et par les organes pertinents.

Le domaine de la propriété intellectuelle constitue une bonne illustration de cette méthode. Au-delà de l'harmonisation très poussée que nous connaissons actuellement, la création de titres unitaires constitue une évolution spectaculaire. En effet, le grand marché intérieur ne peut être une réalité que si la propriété industrielle y est protégée sur la base de titres unitaires, dont la marque communautaire a été un précurseur. Elle a été suivie par les obtentions végétales et devra l'être par les dessins et modèles et, nous l'espérons, le brevet communautaire.

■ Since the first week of July, the Office headquarters have been moved from the *Avenida Aguilera* building to the new Office building in *Agua Amarga*. The Office will retain the *Avenida Aguilera* building for some time; the Boards of Appeal and the Examination Division will be the principal occupants of these premises.

The change of headquarters **does not, for the time being,** result in a change of address. Therefore, all correspondence addressed to the Office should be

Or, si la marque communautaire est un succès, c'est aussi en grande partie parce qu'elle est devenue une réalité grâce au travail de l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles) dont le rôle est de gérer ce nouveau titre de propriété industrielle.

L'Office d'Alicante fonctionne bien car ses agents sont véritablement responsables à l'égard de ceux pour qui ils travaillent, c'est-à-dire les usagers. C'est pourquoi, plus de 60 000 demandes de marques communautaires sont déposées en l'an 2000. Les contribuables s'y retrouvent également puisque l'Office n'est plus subventionné depuis longtemps.

Il faut également féliciter les hommes et les femmes qui travaillent au succès de l'OHMI autour de son Président Jean-Claude COMBALDIEU.

L'OHMI est toujours en croissance en raison du succès grandissant de la marque communautaire. Il faut préserver les facteurs de sa réussite jusqu'ici, à savoir son autonomie financière et administrative et une gestion pleinement responsable sur place. Il n'est pas souhaitable de revenir sur ces principes et de remettre en cause le fonctionnement d'un organe qui a fait ses preuves. La Présidence française s'attachera à la maintenir pour le bénéfice de tous, les usagers, l'industrie en général et les contribuables.

addressed as before (*Avenida Aguilera, 20, E-03080 Alicante, Spain*), All telefax numbers –as well as all telephone numbers– remain unchanged.

For physical delivery of mail at the Office premises, both *the Avenida Aguilera* and the *Agua Amarga* building may be used. The night mail box installed at *Avenida Aguilera* will remain in operation. After-hour mail to be delivered at *Agua Amarga* may be handed to security staff in that building.

OAMI

OFICINA DE
ARMONIZACIÓN DEL
MERCADO INTERIOR
(MARCAS, DIBUJOS
Y MODELOS)

HABM

HARMONISIERUNGSAMT
FÜR DEN BINNENMARKT
(MARKEN, MÜNSTER,
UND MODELLE)

OHIM

OFFICE FOR
HARMONIZATION
IN THE INTERNAL
MARKET
(TRADE MARKS
AND DESIGNS)

OHMI

OFFICE DE
L'HARMONISATION
DANS LE MARCHÉ
INTÉRIEUR
(MARCQUES, DESSINS
ET MODÈLES)

OAMI

UFFICIO PER
L'ARMONIZZAZIONE
NEL MERCATO INTERNO
(MARCHI, DISEGNI
E MODELLI)

LE MOT DU PRÉSIDENT: SIX ANS DÉJÀ!

Six ans déjà...! Nous étions en septembre 1994 une toute petite poignée d'amis à débarquer à Alicante, ville désignée par le gouvernement espagnol pour être le siège de l'OAMI. Nous avons beaucoup d'ambition mais peu de moyens si ce n'est les locaux de l'Avenida de Aguilera mis généreusement à notre disposition par les autorités espagnoles. L'incertitude était grande: quel allait être le succès de la marque communautaire? Les experts, dont je suis, prévoient 15.000 demandes en vitesse de croisière et peut-être 10.000 la première année (1996). Leurs prévisions ont dû être multipliées par 4... au moins.

Nous devons à l'époque aller mendier quelque subvention de démarrage à Bruxelles en présentant des perspectives sur 10 ans qui, je m'en souviens, étaient précises à 1 Ecu près.

L'esprit rebelle que j'étais déjà expliquait qu'il me semblait impossible, sinon absurde, de former de tels projets. Mais l'imprimé de demande de subvention prévoyait des cases sur 10 ans; il fallait bien s'y plier sinon... pas de subvention. Je dois dire que nous n'avons pas eu de difficultés particulières pour les obtenir. Fort heureusement dès 1997 l'Office a pu s'autofinancer.

Je tiens à souligner que les premières années ont été parmi les plus belles et les plus exaltantes. Nous devions prendre les options les plus difficiles: choix d'un office sans papier, choix des moyens techniques les plus performants, choix des premiers collaborateurs et notamment des cadres supérieurs... Il ne fallait pas se tromper car l'avenir en dépendait. Je dois, sans exception, adresser mes remerciements à tous mes collaborateurs, notamment les deux vice-présidents, qui, à l'époque, ont travaillé sans compter leur temps pour construire les fondations de cet Office qui se révèle être aujourd'hui un grand succès.

Avant même l'ouverture officielle des portes de l'Office, les premières démonstrations de sympathie commençaient à venir. Elles sont d'abord venues de l'Espagne: Leurs Majestés le Roi Juan Carlos

I^{er} et la Reine Sofia nous ont honorés de leur visite dès 1995. Tous les collaborateurs d'alors se souviendront de cette cérémonie à la fois émouvante et simple qui est restée gravée dans ma mémoire comme le symbole du soutien et de la considération dont l'Agence a toujours bénéficié dans son pays d'accueil.

1996 a été une année exceptionnelle en raison de cette avalanche de marques (43.000) infligeant un cinglant démenti aux experts. Ce succès a aussi créé les bases de l'autofinancement de l'Office.

Ce fut aussi le début des difficultés. Non préparé à un tel flux de demandes de marques, l'Office a dû réorganiser ses structures de fonctionnement et procéder à un recrutement massif.

Aujourd'hui l'Office est en croissance très rapide: le travail a doublé en deux ans et a augmenté de 50% entre 1999 et 2000. Le défi se conjugue au quotidien. Le recrutement du personnel doit conduire à un effectif de plus de 700 personnes l'année prochaine. J'ai dans l'esprit 100.000 demandes de marques d'ici 3 à 4 ans ce qui nécessitera un effectif d'environ 1000 personnes... sans parler des dessins et modèles et de l'élargissement.

Mon successeur aura donc la charge de gérer cette croissance continue. Encore faudra-t-il qu'on lui en laisse les moyens. Je veux dire très clairement qu'il faudra lui laisser l'entière responsabilité de la gestion de l'Agence. L'Agence est ce qu'elle est aujourd'hui en raison de son autonomie juridique et financière. C'est la clé de son succès. Les propos de Monsieur le Ministre Hubert Védrine sont à cet égard très rassurants.

A partir du moment où une Agence ne coûte rien au contribuable, il faut comprendre que seule une responsabilité totale et sur place peut assurer son succès. C'est l'intérêt de l'Union européenne d'avoir un Office fort et efficace. C'est aussi l'intérêt des usagers c'est à dire des entreprises qui contribuent au développement économique de l'Europe. Il faut construire une Europe citoyenne, pas une Europe technocratique.

Au demeurant j'ai rencontré dans la fonction publique communautaire des personnes de grandes qualités et compétence toujours soucieuses de l'intérêt général. Je me suis efforcé d'en faire des amis. J'ai aussi rencontré, à ma grande surprise, des personnes qui vivent avec le statut du personnel sur le bureau, plus soucieuses de leurs droits que de leurs devoirs. C'est une petite minorité mais elles donnent une mauvaise image de personnes privilégiées et protégées qui oublient de regarder par la fenêtre la difficulté de vivre. Il a fallu que l'administration de l'Office ait des règles rigoureuses et claires dans la politique du personnel. J'en prends l'entière responsabilité parce que je déteste le laisser aller et la démagogie.

En revanche je me suis efforcé de traiter avec bienveillance, et parfois indulgence, les intérêts collectifs et individuels du personnel. Cette agence d'Alicante a beaucoup fait pour faciliter et même avantager le personnel. Cela se sait. Je l'ai fait parce qu'il est connu que l'installation dans cette région n'est parfois pas toujours facile pour des agents venant des quatre coins de la Communauté. En particulier l'impérieuse nécessité d'une école européenne me paraît incontournable malgré l'excellente qualité de l'enseignement local et du lycée français.

Je l'ai fait aussi parce que je sais que le fonctionnement de l'Agence et sa réussite sont le résultat d'un travail collectif et de l'engagement de personnes qui, à tous les niveaux, ont une grande conscience professionnelle et le goût du travail bien fait. Je les remercie de tout cœur.

Finalement je crois que, dans les six années écoulées, nous avons tous fait un travail considérable. Nous l'avons fait pour l'Europe et pour le service de nos usagers.

Je souhaite à mon successeur, ainsi qu'à mes amis et collaborateurs qui restent à l'office, chance et succès pour poursuivre cette œuvre magnifique.

Jean-Claude COMBALDIEU

WARNING

The Office must once again draw attention to certain companies or individuals that are sending what appear to be official letters to trade mark applicants or proprietors offering, in return for the payment of considerable sums of money, to register their marks in publications or public data-bases. More specifically, a call for funds has been

sent to some Community trade mark applicants or proprietors requesting them to make a transfer of 595 Swiss francs to an account apparently opened with the *Union des Banques Suisses* at Lausanne.

The Office wishes to advise trade mark applicants and proprietors, and their representatives, that these publications

are neither of a legal nature nor do they have any legal effect as regards trade mark protection.

The only bodies which have jurisdiction in trade mark protection are the central industrial property offices, at national level, and the Office for Harmonization in the Internal Market, at Community level.

STATISTICS (SITUATION AT THE END OF JULY 2000)

COMMUNITY TRADE MARK APPLICATIONS

BREAKDOWN BY COUNTRY

	1996-1999	%	2000 (31.06.00)	%	Total	%
Total world	143.062	100	28.595	100	171.657	100
	1996-1999	%	2000 (31.06.00)	%	Total	%
Total European Union	87.715	61.31	18.198	63.64	105.913	61.70
Belgique/België [BE]	2.197	1.54	366	1.28	2.563	1.49
Danmark [DK]	2.326	1.63	422	1.48	2.748	1.60
Deutschland [DE]	23.476	16.41	4.976	17.40	28.452	16.57
Ellas/Greece [GR]	339	0.24	73	0.26	412	0.24
España [ES]	8.836	6.18	1.813	6.34	10.649	6.20
France [FR]	8.367	5.85	1.634	5.71	10.001	5.83
Ireland [IE]	1.224	0.86	311	1.09	1.535	0.89
Italia [IT]	9.922	6.94	2.182	7.63	12.104	7.05
Luxembourg [LU]	624	0.44	166	0.58	790	0.46
Nederland [NL]	3.848	2.69	756	2.64	4.604	2.68
Österreich [AT]	2.223	1.55	359	1.26	2.582	1.50
Portugal [PT]	850	0.59	192	0.67	1.042	0.61
Suomi/Finland [FI]	1.357	0.95	265	0.93	1.622	0.94
Sverige [SE]	3.225	2.25	669	2.34	3.894	2.27
United Kingdom [GB]	18.901	13.21	4.014	14.04	22.915	13.35
	1996-1999	%	2000 (31.06.00)	%	Total	%
Total Outside European Union	55.347	38.69	10.397	36.36	65.744	38.30
Amongst which =						
United States of America [US]	39.044	27.29	7.179	25.11	46.223	26.93
Japan [JP]	3.861	2.70	594	2.08	4.455	2.60
Switzerland [CH]	2.663	1.86	461	1.61	3.124	1.82
Canada [CA]	1.725	1.21	379	1.33	2.104	1.23
Australia [AU]	1.241	0.87	328	1.15	1.569	0.91
Taiwan [TW]	899	0.63	173	0.61	1.072	0.62

OTHER STATISTICS RELATING TO COMMUNITY TRADE MARKS

	2000 (21.07.00)	1996-1999	Total
Filing dates accorded	32.438	132.780	165.218
Number classifications checked	27.066	126.970	154.036
Applications published	25.772	98.583	124.355
Oppositions	5.851	21.024	26.875
Contested applications	4.302	15.754	20.056
Appeals	757	1.132	1.889
Registered Trade Marks	20.062	59.270	79.332
Published Registered Trade Marks	22.941	55.513	78.454
Requests for cancellation	55	79	134

OTHER OHIM FIGURES

	ON 10-08-00
Number of professional representatives	5.772
Number of current accounts	815
OHIM Personnel	572

On 29 and 30 May last, the European Commission, the European Patent Office and the Office for Harmonization organized, with the participation of the World Intellectual Property Organization, the international conference on the «Protection of industrial property and its place in the world». More than 300 participants from all over Europe and beyond gathered in Alicante to listen to the high level interventions and participate in the panel discussions.

In his opening speech Commissioner Bolkestein recalled the importance of intellectual property protection for the internal market of the EU and the achievements and plans for future action. He stated the political priorities of the European Commission and underlined that «we need to encourage innovation as much as possible and thereby make it attractive for industry to invest in Europe. In this context, it is particularly important to put more emphasis on the protection of intellectual property rights. It must be possible to obtain Community-wide protection of intellectual property rights through a simple application system, with legal certainty and at a reasonable price».

Speaking in the name of the Director General of WIPO, Mr. François Cur-

chod, dedicated his opening intervention to the success of the OHIM and the WIPO protection systems, i.e the PCT, the Madrid Arrangement and Protocol and the Hague system for designs.

MM. Combaldieu, Kober (President of the EPO) and Zourek (Deputy Director General of DG Internal Market) then gave the state of play of intellectual property at the turn of the century. They all underlined the fact that IPR protection was extending to more and more inventions, creations and signs and that particularly important improvements of IPR legislation had taken place in Europe. The Community, which had long been absent from the IPR field, is now one of the most important legislative sources in Europe. These findings were also confirmed by the special sessions on trade marks, patents and designs which followed.

The last session was dedicated to one of the most topical subjects of the moment: internet domain names and trade marks. More specifically the session addressed the question of how to protect distinctive signs used in new communication media. The work of the new WIPO arbitration center raised particular interest among the participants.

When closing the conference, President Combaldieu expressed the wish that such events could be organized on a regular basis in the future. He also warmly thanked all the international organizations which have participated in the event as well as the local authorities and the Caja de Ahorros del Mediterraneo in the premisses of which the conference was held.

USEFUL NUMBERS

Switchboard telephone number:
+ 34-965 139 100

General inquiries telephone number:
+ 34-965 139 243 and + 34-965 139 272

General inquiries fax number:
+ 34-965 139 173

The Office's Internet site: oami.eu.int

Requests for literature (leaflets, standard forms, official texts, places where to buy Office publications, etc.), questions concerning the filing of applications, questions concerning procedure (fees, priority, seniority, etc.).

Fax number for the filing of any correspondence relating to community trade marks, (applications, letters to examiners, oppositions, cancellations, appeals, Register matters, etc.):
+ 34-965 131 344

CTM applicants and proprietors and their representatives are strongly urged to use exclusively the above fax number where faxes arrive at an automatic fax server which does not involve any printing and physical handling of documents, for all communications relating to proceedings before the Office. This will facilitate and accelerate the handling of incoming faxes, whereas the sending of such communications to other fax numbers in the Office will require additional operations and creates substantial administrative burdens.

Telephone number for obtaining information concerning means of payment:
+ 34-965 139 340

Opening of current accounts, bank transfers, payments by cheques, etc.

Telephone number for obtaining information about professional representatives:
+ 34-965 139 117

List of professional representatives, new entries, allocation of ID numbers, authorisations, etc. Obtaining information in relation to copies from the file and extracts from the register:
+ 34-965 139 633

Obtaining information in relation to transfers, licences, conversions:
+ 34-965 139 515 and + 34-965 139 175

Telephone number for obtaining information concerning from the files or from the Register:
+ 34-965 139 175

Telephone number for obtaining information concerning subscriptions to our publications:
+ 34-965 139 102

OHIM's Official Journal, the Bulletin of CTMS (paper and CD-ROM), EUROM, etc



Le Commissaire BOLKESTEIN entouré de M. KOBER à sa droite et de M. COMBALDIEU à sa gauche